

La SNCF va connaître mardi sa troisième grève en deux mois

TRANSPORT

Les syndicats veulent peser sur les négociations en cours concernant le futur cadre social du ferroviaire.

1 TGV sur 2 et 40 % des trains régionaux devraient circuler.

Lionel Steinmann
@lionelsteinmann

Rebelote. Après le 9 puis le 31 mars, les usagers de la SNCF vont devoir composer ce mardi avec un troisième mouvement de grève en moins de huit semaines. Les perturbations s'annoncent importantes, puisque l'ensemble des syndicats de l'entreprise publique (ce qui n'était pas le cas le 31 mars) appelle les cheminots à cesser le travail de lundi, 19 heures, à mercredi, 8 heures.

Selon la direction, les perturbations ne seront sensibles qu'à partir de mardi matin. Au niveau des grandes lignes, elle estimait dimanche que 50 % des TGV et 35 % des Intercités seraient en mesure de circuler. Les liaisons internationales (Eurostar, Thalys...) devraient, elles, être épargnées.

Dans les régions, seuls 40 % des TER en moyenne devraient être maintenus, avec des difficultés plus marquées dans le sud du pays. La situation devrait être un peu meil-

leure en Ile-de-France, avec en moyenne un peu plus de 50 % de trains maintenus. Si la grève ne devrait pas avoir d'impact sur les usagers du RER A, seul un train sur deux circulera sur la ligne B, et un sur trois sur la ligne C.

Une nouvelle convention collective

Avec ce nouveau préavis, les syndicats entendent peser sur les négociations menées de front avec l'Union des transports publics et ferroviaires (UTP, la fédération patronale du secteur) et la direction de la SNCF. L'objectif est de définir de nouvelles règles sociales dans la perspective de l'ouverture à la concurrence du marché des voyageurs. Les discussions doivent déboucher sur une convention collective qui s'appliquera à tous les salariés du ferroviaire, ainsi que, pour la compagnie publique, sur un accord d'entreprise fixant de nouvelles règles d'organisation du travail.

Ces deux textes sont d'une importance cruciale pour les entreprises du secteur. Le niveau de la future convention collective et les souples-

35 %

DES INTERCITÉS

C'est la proportion de trains qui devraient être en mesure de circuler mardi. Les lignes internationales, elles, devraient être épargnées par la grève.



En Ile-de-France, près de 50 % des trains régionaux devraient être supprimés, notamment sur les lignes B et C. Photo Gilles Rolle/RÉA

ses qu'elle permettra (ou non) auront un impact sur la compétitivité du rail face à l'autocar, au covoiturage ou à l'aérien low cost, car les accords qui seront ensuite discutés au niveau des entreprises seront nécessairement mieux-disants.

Côté SNCF, cette négociation représente une opportunité historique de gagner en productivité. Cela ne passe pas par une remise en question du statut des cheminots (qui n'est pas concerné), ni des 35 heures, mais par une remise à plat des rigidités dans son fonctionnement. Avec comme objectif « que chaque heure payée soit une heure productive », a affirmé à plusieurs reprises le patron du groupe public, Guillaume Pepy.

Mais les syndicats de l'entreprise ne sont pas du tout sur la même longueur d'onde. Nombre de jours de repos, durée maximale journalière de travail, temps de pause... Ils se battent pied à pied car les sujets sur la table font le quotidien de leurs adhérents. Et même si, au final, ce sont les dispositions de l'accord d'entreprise signé à la SNCF qui prévaudront, ils n'entendent pas lâcher sur la convention collective, afin de ne pas créer un écart de compétitivité trop favorable aux futurs concurrents privés. Conséquence : la dernière séance de négociation au niveau de la branche a viré au dialogue de sourds. Et la grève de mardi risque fort de ne pas être la dernière. ■